



**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

Présents : 11

Pour : 12

Abstentions : 1

Contre : 0

Représentés : 2

Votants : 12

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON*

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET, Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés :** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés :** Patrice CRISPOUL

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Demande de subvention exceptionnelle -  
DE\_2021\_066**

Mr Julien Couty s'abstient en tant que Président de l'Association TALIZAT TERROIR.

Monsieur le Maire expose qu'il a reçu une demande de subvention exceptionnelle de l'Association Talizat Terroir.

Un membre de l'Association a passé la formation pour l'exploitation de la Licence IV dont le coût est de 540 €. L'Association a payé d'avance cette formation et demande à la Municipalité le remboursement de celle-ci.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de verser 540 € à l'Association

- charge Monsieur le Maire de mandater cette somme au compte 6574 au profit de l'Association Talizat Terroir.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON





**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

Présents : 11  
Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Représentés : 2  
Votants : 13

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON*

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET, Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés:** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés:** Patrice CRISPOUL

**Absents:**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Convention d'assistance technique de la MAGE -  
DE\_2021\_065**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les conventions d'assistance technique de la MAGE Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau arrivent à échéance fin 2021.

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'Assistance Technique 2022-2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet de convention et charge Monsieur le Maire de signer les documents afférents à cette mission.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON





**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30,  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la  
présidence de Jean-Charles FAYON*

Présents : 11  
Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Représentés : 2  
Votants : 13

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX,  
Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET,  
Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY,  
Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés :** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés :** Patrice CRISPOUL

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Décision modificative n°8 COMMUNE -  
DE\_2021\_064**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

**FONCTIONNEMENT :**

		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-700.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	700.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

**INVESTISSEMENT :**

		DEPENSES	RECETTES
21578 - 14	Autre matériel et outillage de voirie	700.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		700.00
<b>TOTAL :</b>		<b>700.00</b>	<b>700.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>700.00</b>	<b>700.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON





**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON*

Présents : 11  
Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Représentés : 2  
Votants : 13

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET, Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés :** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés :** Patrice CRISPOUL

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Décisions modificatives n°7 Commune -  
DE\_2021\_063**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-350.00	
6411	Personnel titulaire	350.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON





**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

Présents : 11  
Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Représentés : 2  
Votants : 13

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON*

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET, Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés :** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés :** Patrice CRISPOUL

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Décisions modificative n°6 COMMUNE -  
DE\_2021\_062**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2313 - 13	Constructions	4000.00	
2315 - 12	Installat°, matériel et outillage techni	-4000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON





**Séance du vendredi 17 décembre 2021**

Membres en exercice :  
14

Date de la convocation : 13 décembre 2021

Présents : 11  
Pour : 13  
Abstentions : 0  
Contre : 0  
Représentés : 2  
Votants : 13

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Charles FAYON*

**Présents :** Jean-Charles FAYON, Loïc POUDEROUX, Anne-Sophie BONNET, Patrick BRUGOUX, Yannick BOULET, Sonia CHAUME, Julien COUTY, Fabien MEYNIEL, Nicole MOITY, Marie-Thérèse MORAND, Chantal SOULIER

**Représentés :** Florence GUILLOTEAU, Jean-Roch PIOCH

**Excusés :** Patrice CRISPOUL

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Madame Anne-Sophie BONNET

**Objet: Décisions modificatives n°5 Commune -  
DE\_2021\_061**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
165	Dépôts et cautionnements reçus	600.00	
20422	Privé : Bâtiments, installations	-600.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean-Charles FAYON

